

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 50 (1993)

Heft: 11

Rubrik: Jeunesse + Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Commission fédérale de sport baigne dans l'esprit olympique

Hansruedi Löffel, secrétaire de la CFS
Traduction: Yves Jeannotat

La session d'automne de la Commission plénière de la CFS a été marquée par la visite du Musée olympique de Lausanne, sous la conduite de son conservateur, Jean-François Pahud. Le marbre blanc de Thasos, symbole de paix, de pureté et de loyauté a sans doute contribué à faire souffler l'«esprit» sur les débats.

Après avoir repris pied, la Commission s'est penchée sur trois objets étroitement liés à l'actualité, à savoir: Jeunesse + Sport (J+S), les Hautes écoles spécialisées (HES) et les projets de recherche.

*

Parmi les mesures de restriction envisagées pour répondre à la politique d'économie de la Confédération, il convient de nommer les indemnités accordées aux écoles pour les examens d'endurance J+S. Pour ce faire, il sera nécessaire de procéder à une modification de l'ordonnance d'application concernée. Cette suppression n'est pas agréable, on s'en doute, pour ceux qu'elle touche, mais elle est celle qui, de toute évidence, entraîne le moins de... douleurs. Et puis, lorsque la gestion du ménage fédéral aura retrouvé son équilibre, il n'est pas exclu de pouvoir revenir à ce qu'était l'état des choses auparavant.

*

Dans le cadre de la procédure de consultation organisée par le Département fédéral de l'économie publique, consultation concernant le projet visant à créer une loi sur les Hautes écoles spécialisées, la CFS a défini sa propre position. Soit dit en passant, il est prévu que l'Ecole fédérale de sport

(EFSM) accède elle-même à ce statut, ce qui ne marquera d'ailleurs en aucun cas une mise en concurrence avec les centres universitaires de formation des maîtres d'éducation physique.

*

L'examen des demandes de subventions destinées à la réalisation de projets de recherche a abouti à une sélection extrêmement sévère. Treize requêtes avaient été présentées, représentant un montant global de 1,3 million de francs. Sept ont été retenues et vont être présentées au DFI avec préavis favorable. La suite de l'Histoire de la CFS (elle existe en ce qui concerne la période allant de 1874 à 1945) en fait partie. La position politique de la CFS vis-à-vis du sport, de la formation, des loisirs et de la jeunesse n'a jamais été vraiment analysée. Il serait positif que cette lacune puisse être comblée, et agréable que cela se fasse jusqu'en 1999, année au cours de laquelle la Commission fédérale de sport fêtera son 25e anniversaire. ■

Les moniteurs J+S et les cours de branche sportive à l'étranger

Est-ce possible? Si oui, à quelles conditions?

Hans Altorfer, chef de l'information à l'EFSM

Adaptation: Yves Jeannotat

De par la directive figurant au point 1.2.4 du Guide administratif, sous «Conditions générales d'organisation des activités J+S», directive qui correspondait alors à l'art. 5, al. 1 de l'«Ordonnance fédérale sur J+S», les moniteurs savaient qu'ils avaient le droit de franchir la frontière avec leurs jeunes (après avoir obtenu une autorisation en bonne et due forme de leur service cantonal) pour organiser en territoire étranger limitrophe diverses activités de terrain ou de plan d'eau, mais qu'ils avaient à rentrer en Suisse chaque soir pour y passer la nuit.

Ces dispositions exigeaient une planification extrêmement minutieuse, ce qui n'empêchait pas les responsables de cours d'être parfois mis en face de situations inattendues et d'éprouver de la peine à rentrer le soir.

Il a donc été décidé d'assouplir quelque peu cette réglementation très contraignante. Le point 1.2.4, dont il est question au début de ce texte, aura dès lors (entrée en vigueur au 1er décembre) la teneur suivante: *Les activités J+S se déroulent en principe en Suisse ou au Liechtenstein. L'EFSM et les services cantonaux J+S peuvent autoriser des activités sur le territoire continental des pays suivants: Allemagne, France, Italie et Autriche. Ces activités sont soumises à certaines restrictions.*

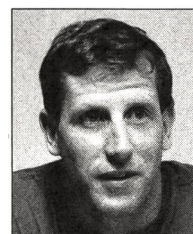


KOVO

Agences générales
D - I - FL - CH
Gnädinger et Cie:
CH-6803 Camignolo
Tél. (004191) 95 12 88
Fax (004191) 59 54 36

**EPINGLES
PIN'S**

Super qualité (hand made)
prix avantageux
à partir de 300 pièces déjà
Demandez nos prospectus



Nouveau chef des branches sportives «Excursions et Plein air» et «Sport de camp»

Dès le 1^{er} août 1993, **Pascal Georg** a pris la tête des deux branches sportives J+S Excursions et Plein air et Sport de camp succédant, ainsi, à Jean-Michel Bruggmann et à Barbara Boucherein. Ses activités antérieures et en cours donnent, aux milieux concernés, la certitude de pouvoir compter sur une personne à la fois expérimentée et compétente. (Y.J.) ■